

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE**

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

DÉLIBÉRATION

D01364-2026-026

Séance du 1^{er} avril 2026

**L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
ET LE PREMIER AVRIL À 20 HEURES,**

le conseil municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la
loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme
COURTOIS Sandrine, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 26 mars 2026.

Présents : BERTHET Julie, BOYER Frédérique, CAVILLON Hervé,
CHARVET Aurélien, COURTOIS Sandrine, FAVIER Alexis, HENRY DIT
GUILLAUMIN Stéphane, MACAREZ Léa, PACCOUD Karine, PAUGET
Antoine, PAUGET Florian, PERTUIZET Anaïs, SYLÉNÉ Florine, VALLA
Évelyne, VÉLON Guillaume.

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Alexis FAVIER

OBJET : Instauration des commissions internes et désignation de leurs membres.

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il dispose d'une totale liberté dans la création des commissions municipales et que celles-ci peuvent être créées au cours de chaque séance afin d'étudier les questions soumises au conseil.

Bien qu'aucune durée relative à ces commissions ne soit fixée par les textes, le mandat des membres prend fin, en principe, en même temps que celui de conseiller municipal.

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de délégués siégeant dans chaque commission. Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité de procéder aux nominations ou aux présentations.

Les compétences de ces commissions sont fixées par le conseil municipal. Ces commissions sont convoquées par le Maire qui en est le Président ou par le Vice-Président désigné en cas d'absence ou empêchement du Maire.

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des membres des commissions internes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à un minimum de 4 le nombre de conseillers municipaux délégués aux diverses commissions puis en établit la liste :

DEMANDE de procéder à la nomination de ses membres, Madame la Maire étant Présidente de droit.

- **COMMISSION GESTION DU PATRIMOINE** qui aura en charge le suivi des travaux d'entretien, de rénovation et de mise aux normes des bâtiments communaux, l'accessibilité (Ad'AP), les propriétés non bâties de la commune (terrains, espaces verts,...), le cimetière, ainsi que la valorisation et l'optimisation du patrimoine (usage, location et cession).

Ont été nommés :
- Monsieur CAVILLON Hervé
- Monsieur CHARVET Aurélien
- Madame MACAREZ Léa
- Monsieur PAUGET Antoine
- Monsieur PAUGET Florian

- **COMMISSION RÉSEAUX SECS ET HUMIDES** qui aura en charge le suivi des travaux et des rénovations des réseaux électriques, éclairage public, Télécom, fibre optique, eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales. Le suivi de la sécurité, de la conformité réglementaire et le respect des normes de ces réseaux ainsi que la coordination avec les opérateurs et prestataires.

Ont été nommés :
- Monsieur CAVILLON Hervé,
- Monsieur CHARVET Aurélien
- Madame MACAREZ Léa
- Monsieur PAUGET Antoine
- Madame VALLA Évelyne

- **COMMISSION RESSOURCES HUMAINES** qui aura en charge la gestion des effectifs et des besoins en personnel, le suivi des recrutements, promotions et évolutions de carrières, la participation à l'élaboration du plan de formation et au développement des compétences, qui veillera au respect des droits et obligations des agents et proposera des actions d'amélioration du climat social et des conditions de travail.

Ont été nommés :
- Madame BERTHET Julie
- Madame BOYER Frédérique
- Monsieur CAVILLON Hervé
- Madame PACCOUD Karine
- Monsieur VÉLON Guillaume

- **COMMISSION COMMUNICATION** qui aura en charge d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de la commune, de superviser la production des supports d'information municipaux (site internet, Panneau Pocket, les communiqués, les liens avec la presse, le bulletin municipal, gazette, la boîte à idées...), coordonner les actions de communication pour les événements et projets municipaux, assurer la cohérence et la qualité des messages diffusés.

Ont été nommés :
- Madame BERTHET Julie
- Monsieur FAVIER Alexis
- Madame PERTUIZET Anaïs
- Madame SYLÉNÉ Florine
- Madame VALLA Évelyne

- **COMMISSION CÉRÉMONIES ET ACTIONS CULTURELLES, SPORTIVES, ASSOCIATIVES, FESTIVES** qui aura en charge de planifier et coordonner le calendrier des événements communaux, aider les associations à organiser leurs projets et manifestations, garantir la logistique, la sécurité et la communication des événements, conseiller le conseil municipal sur les initiatives culturelles, sportives et festives, promouvoir la participation citoyenne et l'inclusion de tous les habitants.

Ont été nommées :
- Madame BERTHET Julie
- Monsieur CHARVET Aurélien
- Madame PERTUIZET Anaïs
- Madame SYLÉNÉ Florine
- Madame VALLA Évelyne

- **COMMISSION PATRIMOINE NATUREL – ENVIRONNEMENT** qui aura en charge d'étudier et proposer des actions en faveur de l'environnement, donner un avis sur les projets municipaux ayant un impact écologique, suivre la mise en œuvre des politiques environnementales locales, encourager les initiatives locales (associations, habitants...), participer à la recherche de solutions innovantes et durables, sensibiliser les habitants à l'environnement et au végétal, aménager et entretenir les espaces verts communaux, gérer la cynégétique,

Ont été nommés :
- Monsieur CHARVET Aurélien
- Madame PACCOUD Karine
- Monsieur PAUGET Florian
- Madame SYLÉNÉ Florine
- Monsieur VÉLON Guillaume

- **COMMISSION CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ET JEUNES** qui aura en charge de réunir régulièrement les membres pour réfléchir à des projets et actions, proposer des idées et initiatives pour améliorer la vie des jeunes dans la commune, participer à l'organisation et au suivi des activités, événements et ateliers, relayer les

- **COMMISSION FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ACHAT**, qui aura en charge l'analyse et les propositions des orientations budgétaires et financières, le suivi, la validation et le contrôle comptable, les subventions communales et extérieures, la gestion des achats, des devis et le suivi des marchés, la révision des contrats (assurances, maintenance, téléphonie...), les moyens informatiques, la rédaction des notes de synthèse pour réunion du conseil municipal, l'archivage.

Ont été nommés :
- Madame BOYER Frédérique
- Monsieur HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane
- Monsieur PAUGET Florian
- Madame SYLÉNÉ Florine
- Madame VALLA Évelyne
- Monsieur VÉLON Guillaume

- **COMMISSION URBANISME** qui aura en charge la définition des orientations, le suivi et l'application du PLU, de veiller au respect des normes environnementales, l'analyse des demandes d'urbanisme (PC, DP, CU, PA...) et l'émission d'un avis, le contrôle de conformité des travaux, l'analyse des demandes d'intention d'aliéner (droit de préemption), le conseil sur les projets urbains et leur impact sur le territoire,

Ont été nommés :
- Monsieur FAVIER Alexis
- Madame MACAREZ Léa
- Monsieur PAUGET Florian
- Madame VALLA Évelyne
- Monsieur VÉLON Guillaume

- **COMMISSION VOIRIE** qui aura en charge d'établir le diagnostic et la détermination des programmes voirie (routes et chemins), le suivi des projets d'aménagements routiers et urbains, la proposition de solutions pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation, veiller à la conformité réglementaire des infrastructures en collaboration avec les autres commissions (urbanisme, réseaux, environnement).

Ont été nommés :
- Monsieur FAVIER Alexis
- Madame MACAREZ Léa
- Monsieur CAVILLON Hervé
- Monsieur PAUGET Antoine
- Madame PERTUIZET Anaïs

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : qui aura en charge d'identifier les besoins et opportunités pour le développement économique, proposer et suivre des actions de soutien aux entreprises locales, participer à la planification et à l'aménagement des zones économiques, conseiller sur les projets économiques et initiatives de dynamisation, favoriser le lien entre la commune, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels.

Ont été nommés :
- Monsieur CAVILLON Hervé
- Monsieur FAVIER Alexis
- Madame PACCOUD Karine
- Monsieur PAUGET Florian
- Monsieur VÉLON Guillaume

besoins et suggestions des enfants et jeunes auprès du conseil municipal, sensibiliser les jeunes aux valeurs citoyennes et au fonctionnement de la collectivité,

Ont été nommés :
- Madame BERTHET Julie
- Monsieur CHARVET Aurélien
- Madame PERTUIZET Anaïs
- Madame SYLÉNÉ Florine
- Madame VALLA Évelyne

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 1^{er} avril 2026

La Maire,
Sandrine COURTOIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

